

Aux personnes intéressées par COMPANYON

## COMPANYONINFO N° 7 – NOVEMBRE 2010

### LES DERNIERES NOUVELLES DES PROJETS

Depuis 2008 la Municipalité est engagée dans la mise en œuvre de la trentaine de projets issus de COMPANYON. Elle informe le Conseil communal et les participants à COMPANYON deux fois par année et l'ensemble de la population une fois par an.

Ces six derniers mois des progrès ont été enregistrés dans plusieurs projets, et certains sont maintenant considérés comme terminés. Toutefois, de nombreux projets restent en cours et, même si les plus conséquents ne pourront être terminés pour la fin de la législature, la Municipalité poursuivra ses efforts ces prochains mois pour les avancer le plus possible.

Ce COMPANYONInfo se concentre sur les principales nouvelles que la Municipalité peut apporter par rapport à juin 2010. Un bilan final, présentant l'état de réalisation de l'ensemble des projets sera effectué et communiqué en juin 2011, à la fin de la législature.

#### **Intégration pour tous**

Parmi les projets en cours montrant des évolutions positives, mentionnons, en particulier :

- **Habitat 3D** – Par le dépôt du préavis n° 180 en octobre, la Municipalité a proposé au Conseil communal l'octroi d'un droit de superficie à un partenaire privé pour la construction d'un immeuble d'appartements protégés aux Tattes d'Oies. La construction de cet immeuble permettra l'affectation de la Maison de Bourgogne en EMS et l'affectation de Bel Automne en auberge de jeunesse. La décision du Conseil communal est pendante.
- **Centre culturel Perdttemps-Usteri** – L'engagement d'un chef de projet a permis la préparation d'un appel à investisseurs qui sera lancé au début de 2011 pour une réalisation en partenariat public-privé de la salle de congrès/spectacle, d'un hôtel et de logements.
- **Centre multisports** – La Municipalité a revu le projet de centre multisports à Colovray et a imaginé un programme plus large (y compris hôtel, commerces, offre wellness, bureaux à vocation sportive) qui permettra d'intéresser des investisseurs privés et d'offrir à la population Nyonnaise les prestations dont elle a besoin à des coûts supportables pour la Commune. Le Conseil communal doit se prononcer sur le préavis n°182 déposé au mois d'octobre.
- **Skate Park** – La réalisation du Parc du Reposoir, qui comprend un skate park, démarrera en 2011. En attendant l'ouverture du parc la Municipalité souhaite installer, dès le printemps prochain, un skate park provisoire derrière la gare sur une partie du parking du Martinet. Un préavis dans ce sens sera déposé prochainement au Conseil communal.

D'autres projets présentent des perspectives moins encourageantes, en particulier :

- **Patinoire/piscine** : La réalisation d'une patinoire régionale dans la partie littorale du district n'est pas envisagée à court terme. Toutefois, des alternatives sont offertes grâce aux patinoires éphémères, dont celle de Nyon, et à la patinoire en cours d'étude à St-Cergue.
- **Locaux de répétition** : La demande pour des locaux de répétition est intégrée aux besoins de locaux d'utilité publique lors de la planification de nouveaux quartiers. Mais à plus court terme peu de possibilités existent pour répondre à la demande. La seule opportunité à l'étude concerne l'utilisation de certains abris de protection civile.

Enfin, d'autres projets, terminés au regard de **COMPANYON**, offrent des développements intéressants :

- **Familles en ville** – L'accueil parascolaire a été renforcé pour les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années (devoirs surveillés, offre de sports scolaires facultatifs renforcée, plage horaire dédiée au CANYON). L'offre pour l'accueil familial de jour des plus petits s'est également élargie grâce à l'intégration du réseau Asse-Boiron au réseau Nyonnais.
- **Prévenir la violence** – Dans le cadre du préavis n° 191, déposé en octobre, la Municipalité a proposé au Conseil communal diverses mesures pour renforcer la politique de prévention des incivilités (nettoyage systématique des tags, création d'un poste mobile de police, engagement d'un travailleur social pour encadrer les activités jeunesse, installation de caméras de surveillance à certains endroits). La décision du Conseil communal est pendante.

## Vers une "éco-ville"

Un projet supplémentaire est entièrement réalisé :

- **Concept de mobilité** – Il a été approuvé par la Municipalité en juillet 2010 et présenté au Conseil communal lors de sa séance du 30 août 2010. Il peut être consulté sur [www.nyon.ch](http://www.nyon.ch). La Ville de Nyon dispose ainsi d'un cadre clair (objectifs, axes stratégiques et mesures sur vingt ans) pour encourager l'usage des transports publics et la mobilité douce. Les mesures seront mises en œuvre progressivement. Mentionnons, à court terme, la réorganisation des transports publics régionaux, la mise en place de bornes de recharge pour deux-roues électriques, l'offre de vélos en libre service, la réalisation d'une liaison sécurisée du sentier du Cossy à la Rte de St Cergue, etc.

Plusieurs projets ont connus des évolutions positives ces six derniers mois :

- **Réaménagement de la plateforme Gare** - En attendant la réalisation des grands projets pour ce secteur, le réaménagement de la zone 20 a apporté une atmosphère plus conviviale à la sortie Nord de la gare. L'étude-test pour le développement du Martinet se termine et l'étude d'un plan de quartier démarrera en 2011. Par ailleurs, la Municipalité a adopté l'implantation géométrique d'une nouvelle liaison Morâche-Prélaz-Marchandises; l'étude du projet définitif sera lancée en 2011. Un préavis sera également déposé l'année prochaine pour réaliser un aménagement global au Sud de la Gare en collaboration avec les CFF.
- **RDU (route de distribution urbaine)** - Le concept d'aménagement a été approuvé par les communes de Nyon, Eysins et Prangins. Les partenaires doivent maintenant s'accorder sur le montage organisationnel et financier de la phase de réalisation.
- **Poumon de la ville** – Un concept d'aménagement des espaces publics est en cours d'élaboration. En parallèle, la réalisation de plantages se concrétise : une surface est prête pour 17 jardins au Ch. de Bourgogne; des discussions sont en cours pour 20 parcelles supplémentaires; des surfaces sont prévues dans le projet d'immeuble d'appartements protégés aux Tattes d'Oies.

Enfin, un projet bien lancé en 2009 a connu un brusque arrêt :

- **Récupération et valorisation des déchets verts** – Ce projet faisait partie de la proposition pour un système optimisé de gestion des déchets qui a été refusée par le Conseil

communal en septembre 2010. La Municipalité étudie actuellement la meilleure manière de relancer ce dossier.

## Entre autorités et citoyens la ligne est ouverte

Dans ce volet un projet est considéré comme terminé, même s'il devra faire l'objet d'une attention permanente :

- **Accueil et information** – La nouvelle réception de l'Hôtel de ville a été ouverte fin novembre offrant un accueil plus convivial aux visiteurs, donnant accès plus facilement à diverses informations utiles et orientant plus efficacement les visiteurs. Une nouvelle version du cahier pratique a été élaborée et sera distribuée tout prochainement; elle tient compte des remarques et propositions des participants à **COMPANYON**, mais également des ressources financières limitées de la Commune. Ces deux dernières prestations viennent compléter les efforts déjà réalisés avec le nouveau site Internet, le courrier et la soirée d'accueil des nouveaux habitants.

Un projet montre une évolution positive, mais peut encore être amélioré :

- **Il fait bon vivre à Nyon** - La Ville a remis pour la première fois le prix du développement durable et récompensé trois associations de Nyon pour leurs initiatives exemplaires. Par contre, une action globale doit encore être lancée pour reconnaître et encourager les bénévoles.

## Valorisons nos atouts !

Dans ce volet une grande partie des mesures proposées ont été réalisées. Toutefois, deux mesures d'importance restent en cours :

- **Développer le Musée du Léman** - Les études se poursuivent pour la modernisation et l'extension du Musée du Léman sur son site actuel en utilisant l'espace disponible à l'arrière des bâtisses. Il en va de même de la recherche de partenaires privés.
- **La mise en valeur de l'amphithéâtre** - L'addenda au plan de quartier Poterie n'ayant, pour l'heure, pas été approuvé par le Canton, des solutions doivent être trouvées pour limiter, voire supprimer, l'impact du projet sur les parcelles voisines.

Enfin, deux mesures doivent encore démarrer : la définition d'un slogan pour la ville et l'élaboration d'une signalétique d'accueil aux entrées de la ville.

Rendez-vous en juin 2011 pour une dernière information !

**LA MUNICIPALITE DE NYON**

Si vous avez des questions ou souhaitez en savoir plus sur l'état d'avancement d'un projet n'hésitez pas à contacter Mme Sarah Huber, Déléguée à l'énergie et au développement durable, pl. du Château 3, tél. 022 363 82 24 ou [sarah.huber@nyon.ch](mailto:sarah.huber@nyon.ch).

Retrouvez tous les documents issus de **COMPANYON**, ainsi que la revue de presse, sous [www.nyon.ch](http://www.nyon.ch) rubrique Nyon officiel / Développement durable.